

Assemblée Générale

28 avril 2021
Hybride, DELM, Rabat

DÉTAIL DE LA RÉUNION				
Pays	Maroc		Nb. total de membres ayant le droit de vote présents (y compris les cotitulaires)	19
Référence de la réunion	AGO 01/2021			
Date	28 avril 2021		Nb. total de membres d'entités autres que le ccm / observateurs présents (dont le personnel du secrétariat du ccm)	12
Coordonnées de la personne présidant la réunion				
Nom/organisation	Prénom	Zoubida	Le quorum a été atteint (oui ou non) ?	Oui
	Nom	BOUAYAD	Durée de la réunion (en heures)	2 heures
	Organisation	SOS TB	Salle / lieu	DELM
Rôle au sein du CCM	Présidente		Type de réunion	Assemblée Générale Ordinaire

RESUME DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
Point 1	Information sur la nouvelle demande de financement C19RM et son état d'avancement
Point 2	Présentation de la stratégie nationale Covid 19 et besoins du Ministère de la Santé
Point 3	Présentation des travaux du comité de Veille stratégique
Point 4	Présentation de la mission de l'évolution du CCM
Point 5	Approbation de la prolongation du mandat de la composition actuelle du CCM pour une année allant du premier aout 2021 au premier Aout 2022
Point 6	Approbation et validation de la subvention régionale ALCS
Point 7	Divers

DEROULEMENT
<p>Après vérification du quorum, la réunion a été ouverte par Mme la Présidente. Cette dernière a rappelé le projet d'ordre du jour, invitant les participants à soulever d'autres points sous le volet « divers ».</p> <p>Le projet d'ordre du jour a été validé, ainsi que le PV de la réunion du CCM tenue le 21 décembre 2020 par les membres présents.</p> <p>Mme la présidente du CCM a remercié toutes les personnes présentes à cette réunion de leur participation et de leur engagement habituel</p>

SITUATIONS EVENTUELLES DE CONFLITS D'INTERETS
<p>Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été déclarée.</p>

DOCUMENTS D'APPUI DISTRIBUES	
Documents envoyés par Email avant la réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Ordre du jour de la réunion - Pv de la réunion de l'Assemblée générale tenue le 21 décembre 2020 - Pv de la réunion du comité de veille stratégique tenue le 11 mars 2021 - Pv de la réunion du comité de veille stratégique tenue le 19 mars 2021 - Pv de la réunion du comité de suivi de la mission de l'évolution du CCM tenue le 5 avril 2021 - Lettre d'allocation du FM - TDR du comité de pilotage de la nouvelle demande de financement C19RM - TDR de l'assistante technique préparation de la demande de financement
Documents distribués à la réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'ordre du jour ; - Lettre d'allocation - TDR du comité de pilotage de la nouvelle demande de financement C19RM - Protocole conflit d'intérêt

PROCES - VERBAL DE CHAQUE POINT DE L'ORDRE DU JOUR

Point N° 1	Information sur la nouvelle demande de financement C19RM et son état d'avancement
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Mme Hanaa ELKOUDSSI, chargée du SP du CCM, a présenté la nouvelle allocation d'un financement du Fonds mondial pour l'appui à la riposte contre Covid 19 au Maroc, ainsi que son état d'avancement avec comme référence l'ensemble des éléments envoyés par Mme Lilian le 7 avril 2021</p>	
<p><u>Résumé de la présentation (voir annexe 1) :</u></p>	
<p><u>Contexte de l'allocation actuelle :</u></p>	
<ul style="list-style-type: none">• Don des Etats Unis de 3,5 milliards de USD au FM• Le 07 avril 2021, le Fonds mondial a envoyé au Comité de Coordination du Maroc (CCM) la lettre d'allocation pour le Maroc pour un financement en matière de lutte contre la Covid 19• L'enveloppe octroyée s'élève à 2 390 987 euros soit l'équivalent de 15% de la subvention en cours pour la période 2021-2023. Ce montant vient en supplément de l'enveloppe de 15 937 917 euros pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et dont la mise en œuvre a démarré le 1er janvier 2021 et est considéré comme allocation de base• En plus de cette allocation de base, le pays peut demander si nécessaire un montant équivalent soit 2 390 987 euros qui représente de nouveau 15% de la somme allouée pour la subvention en cours de mise en œuvre.	
<p><u>Calendrier de dépôt de la demande :</u></p>	
<ul style="list-style-type: none">• Quatre périodes possibles : 14 mai 2021, 31 mai 2021, 15 juin 2021 ou 30 juin 2021• Après le 31 juillet 2021, le FM évalue les fonds qui n'auraient pas été attribués. Ressources supplémentaires possibles• Possibilité de soumission de demandes accélérées, notamment pour le volet approvisionnement• Le FM espère voir ces fonds utilisés le plus tôt possible	
<p><u>Exigences du FM / processus demande d'allocation :</u></p>	
<p>La demande de financement au titre du C19RM devra être élaborée :</p>	
<ul style="list-style-type: none">• Sous la direction du Comité de Coordination Maroc• Les candidats devront se mettre en relation avec l'organisme national chargé de coordonner la lutte contre le COVID-19 et d'autres partenaires de la riposte dans le pays• Les candidats sont conseillés de rencontrer les autorités nationales responsables de l'action menée contre l'épidémie ainsi que les partenaires compétents pour décider de mesures concrètes à élaborer,• Dans le cadre de consultations multisectorielles et d'un processus décisionnel inclusif, auxquels devront participer :<ul style="list-style-type: none">⇒ Des représentants des partenaires,⇒ Des communautés (notamment celles qui sont le plus touchées par le COVID-19)	

⇒ Et de la société civile.

La demande de financement complète doit satisfaire aux exigences suivantes :

- **Directives de l'OMS.** La demande doit être conforme aux orientations applicables de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), notamment en ce qui concerne le COVID-19, et en phase avec les plans stratégiques nationaux de préparation et de riposte ;
- **Équité de genre et droits humains.** Envisager des interventions CDG appropriées (communauté, droits et questions de genre), conformément aux principes fondamentaux du Fonds mondial concernant l'équité de genre et les droits humains ;
- **Harmonisation et approbation.** La demande doit être en phase avec le plan national de lutte contre le COVID-19, être pleinement approuvée par l'ensemble des membres des instances de coordination nationale (ICN) – y compris par les représentants des communautés et de la société civile – et être élaborée en collaboration avec le coordinateur de la riposte nationale à l'épidémie ;
- **Données à l'appui de la demande et coordination des financements.** La demande doit être fondée sur des données factuelles, présenter une analyse précise des perturbations causées par la pandémie de COVID-19 dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, établir les besoins d'adaptation de ces programmes, et montrer comment ces besoins seront financés par des fonds C19RM, par des fonds provenant d'autres subventions du Fonds mondial ou par d'autres sources de financement ;
- **Source de financement.** La demande devra préciser dans quelle mesure les ressources fournies par le Fonds mondial au titre du C19RM viennent compléter et s'ajouter à des sources de financement nationales ou autres, et devra dresser un tableau complet des financements nécessaires et disponibles ; il faudra également expliquer comment des coûts récurrents pris en charge par le Fonds mondial seront supportés au fil du temps ;
- **Utilisation optimale des ressources.** La demande doit expliquer en quoi les investissements proposés correspondent à une utilisation optimale des fonds C19RM, notamment en précisant des possibilités d'intégration et de liens avec les systèmes de santé dans leur ensemble, afin de maximiser et de pérenniser les réalisations, les résultats et l'impact des interventions ;
- **Investissements dans les systèmes de santé.** Il conviendra de faire en sorte qu'au-delà de la réponse à la situation d'urgence engendrée par la pandémie de COVID-19, les investissements réalisés avec les fonds C19RM produisent des résultats à long terme. De plus, lorsque des investissements financés avec ces fonds sont réalisés dans les systèmes de santé en vue de se préparer pour de futures pandémies, on s'assurera de la participation des acteurs compétents et on veillera à ce que ces investissements soient en phase avec les plans nationaux pertinents (p. ex. le Plan d'action national pour la sécurité sanitaire).

Ressources CCM pour processus de concertation :

- Il se peut que les populations clés et les communautés les plus touchées par le COVID-19 diffèrent de celles touchées par le VIH, la tuberculose et le paludisme.
- Les ICN disposent déjà d'un budget de fonctionnement alloué à la mobilisation des organisations de la société civile et d'une certaine latitude pour, selon les besoins, réorienter des plans de travail chiffrés vers les consultations prioritaires dans le cadre du C19RM.
- **Un financement supplémentaire des CCM est disponible pour faciliter la participation des d'acteurs clés à l'élaboration des demandes de financement au titre du C19RM,** pour assurer la coordination avec les organismes nationaux chargés de la lutte contre le COVID-19,

et pour faire en sorte que des représentants des communautés touchées par l'épidémie, des populations clés et des organisations de la société civile y compris celles ne siégeant pas dans les ICN puissent participer à l'élaboration des demandes de financement.

Domaines d'intervention :

La demande de financement complète au titre du C19RM pourra porter sur les trois domaines prioritaires suivants :

1. **Interventions visant à contenir et à lutter contre la pandémie de Covid-19** : équipements de protection individuelle (EPI), tests de dépistage, traitements, communications et autres mesures publiques figurant dans les directives de l'OMS
2. **Mesures d'atténuation des risques liés au Covid-19 pour les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme** ; notamment un soutien aux mesures de lutte contre le COVID-19 nécessaires pour mettre en œuvre en toute sécurité des campagnes et des programmes de lutte contre les trois maladies au sein des communautés et dans les établissements de santé ;
3. **Renforcement accru des éléments clés des systèmes de santé et des systèmes communautaires** : réseaux nationaux de laboratoires, chaînes d'approvisionnement, interventions dirigées par les communautés concernant la sensibilisation, les services, la redevabilité et les approches fondées sur les droits humains

Processus de la préparation de la nouvelle demande de financement

- Réception de la lettre d'allocation le 7 avril 2021
- Mise en place d'un comité chargé de pilotage de la préparation de la nouvelle demande de financement C19RM
 - Le Comité a été mandaté par le CCM pour piloter et Coordonner le processus de la préparation de la demande de subvention VIH/TB pour la période 2021-2023.
 - Le comité est composé de 13 membres dont deux représentants de l'OMS et les deux Responsables VIH/TB à la DELM
 - Une lettre d'information sur la nouvelle subvention C19RM a été envoyée à M. le Ministre de la Santé
 - Un comité ministériel présidé par le Ministre de la Santé a été mis en place pour définir les priorités le 19 avril 2021
 - Une première réunion du comité de préparation de la demande de financement a été réalisée le 20 avril 2021
 - TDRs de l'assistante technique élaborés et validés
 - Recours à l'assistance technique de l'OMS pour appuyer le processus de la préparation de la demande de financement

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Un échange a eu lieu dont les principaux points abordés sont :

- Il a été précisé par Mme Aliya que la plateforme ITPC MENA propose aux représentants des populations clés des assistances techniques pour identifier leurs besoins et leurs priorités en matière de la pandémie Covid 19, afin de considérer la possibilité de les intégrer à la demande de financement C19RM

- Pr Zoubida Bouayad a remercié la représentante de l'OMS pour l'accompagnement à l'élaboration de la demande de financement à travers le recrutement d'un consultant externe qui prendra en main la préparation de la demande de financement en collaboration avec le comité chargé de suivre les préparatifs de ladite demande
- Il a été précisé par Mme Lilian, Gestionnaire du portefeuille du FM que le Maroc peut soumettre une demande accélérée avant le 31 mai 2021 (La date choisie par le comité pour soumettre la demande globale) et qui peut s'élever à 50 % du montant global de l'allocation de base pour l'achat des produits de santé, produits de protection, tests rapides ...
- Mme Mercedes a précisé que le FM propose au CCM des fonds additionnels pour bien mener les concertations entre les différentes parties prenantes dans le cadre de la lutte contre le Covid19. Ces fonds additionnels peuvent se décliner en deux volets :
 - Un support additionnel pour le Secrétariat du CCM
 - Un support pour tenir toutes les réunions de concertation dans le cadre de la subventions Covid19

Décisions prises et modalités de prise de décisions

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 2	Présentation de la stratégie nationale Covid 19 et besoins du Ministère de la Santé
-------------------	--

Résumé de la présentation et des questions traitées

Dr Youbi, Directeur de la DELM, a présenté l'historique de la propagation de la pandémie Covid 19 tout en rappelant les objectifs du plan national de veille et de riposte à Covid 19, les hypothèses de départ, les axes d'intervention adoptés par le Maroc pour faire face à la pandémie et, au final, il a présenté les besoins et les estimations budgétaires pour les priorités incluses dans le domaine d'intervention 1 proposé par le FM dans sa lettre d'allocation

Résumé de la présentation (voir annexe 2) :

L'historique :

- **21 janvier 2020** : 1^{ère} réunion au PCC (Poste de Coordination Centrale)
- **22 janvier 2020** : Réunion de préparation du Dispositif initial de diagnostic au lab.
- **24 janvier 2020** : Séance de travail au PCC / Adoption des objectifs et axes d'interventions du Plan National (Réunion d'urgence) avec la participation de M le Ministre de la santé, M. le Ministre de l'intérieur et les représentants de différentes sections du PCC
- **Fin janvier 2020** : Lorsque l'OMS a décrété l'Etat d'urgence de santé publique de portée internationale, Le Centre Nationale des opérations d'Urgence de la Santé publique (CNOUSP) a commencé ses réunions et ses suivis quotidiennes de la situation sanitaire au Maroc et mettre à jour le plan national : Vert Orange (Tout le temps en réunions)

- **Février 2020** : Réunions de coordination / DRS (Direction régionale de la Santé)
- **02 mars 2020** :
 - 1^{ère} réunion du comité scientifique
 - Déclaration du 1^{er} cas importé
- 13 mars 2020 : 1^{er} cas autochtone

Les objectifs du Plan national de veille et de riposte à Covid-19 :

1. Prévenir l'introduction du virus sur le territoire national
2. Détecter précocement les cas et contenir la propagation
3. Organiser une réponse adaptée du système de santé
4. Renforcer les mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu de soins

Hypothèses de départ

Phases	Projections	Objectifs de la riposte
Phase I : Pas de cas, sinon quelques rares cas éparpillés, importés de pays de transmission interhumaine du virus	<ul style="list-style-type: none"> • 200 cas possibles à investiguer • 50 cas confirmés à prendre en charge : éparpillés dans le temps et dans l'espace 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Détecter les cas rapidement 2. Eviter la transmission interhumaine du virus (lutte contre l'infection)
Phase II : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cas plus important • Quelques clusters 	<ul style="list-style-type: none"> • 2000 cas possibles à investiguer • 500 cas confirmés à prendre en charge 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contenir la propagation du virus 2. Réduire la mortalité
Phase III : transmission communautaire	Taux d'attaque intermédiaire entre RPC et Hubei : 10.000 cas	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrôler l'épidémie 2. Assurer la continuité du système de Santé 3. Réduire la mortalité

Axes d'intervention

- Veille et Surveillance
- Préparation de dispositif de PEC & PCI
- Gouvernance & Coordination
- Information et Communication

Objectifs opérationnels

Veille & surveillance

- Evaluer de façon continue le risque d'introduction du virus
- Détecter précocement les cas
- Investiguer dans l'entourage et suivre les contacts
- Décrire de façon continue la situation épidémiologique
- Orienter la stratégie de riposte

Prise en charge

- Organiser le transfert des cas suspects
- Confirmer le diagnostic
- Assurer la prise en charge des malades

- Eviter la propagation en milieux de soins

Gouvernance

- Renforcement du CNOUSP (DELM)
- Pilotage interne (MS)
- Coordination intersectorielle : PCC
- Appui scientifique : comité national
- Appui logistique : commission centrale
- Coordination opérationnelle / CROUSPs

Coordination

- Communication transparente
- Communication continue
- Communication anticipative
- Cibles : voyageurs, grand public, décideurs, médias, autres Départements...

Premières Estimations besoins du MS / 1^{er} domaine

N°	Besoins	Estimations en MAD	Estimations en euros	Urgence
1	EPI : 37.500,000 gants et 200 000 combinaisons	66 500 000,00	6 184 838,31	
2	Chaine de froid : Super congélateur, congélateur, réfrigérateur, armoire, groupe électrogène, chaussures de froid, gants résistants, lunettes de protection, combinaisons de froid	40 132 100,00	3 732 489,47	
3	4 études : déterminants de l'infection, impact vaccination, séroprévalence des anticorps	4 388 720,00	408 173,29	
4	Achat de 1 000 000 tests salivaires pour le dépistage massif	40 000 000,00	3 720 203,50	
Total		151 020 820,00	14 045 704,56	

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Un échange a eu lieu dont les principaux points abordés sont :

- Mme la présidente du CCM a remercié Dr Youbi pour sa présentation inclusive et toutes les personnes qui ont travaillé main à main pour lutter contre la propagation de la pandémie Covid 19, les différents comités instaurés pour suivre le développement de l'épidémie ;
- Il a été précisé que les programmes VIH/TB à la DELM avec l'appui de l'UGFM étaient forts concluants pendant la période de la pandémie Covid 19 et que les taux de performance ont été maintenus malgré toutes les circonstances et les obstacles rencontrés ;
- Dr Alami ; Directeur de l'ONUSIDA a salué tous les efforts déployés par le Ministère de la Santé, la DELM et toutes les autres parties concernées par cette cause ; il a attiré l'attention sur le fait que tous les besoins identifiés par le Ministère de la Santé sont urgents et importants pour faire face à la pandémie

- M. Dadsi ; représentant des PVVIH au sein du CCM a remercié à son tour ITPC-MENA pour sa proposition de financer des assistances techniques aux représentants des populations clés afin d'identifier leurs besoins à mettre dans la demande de financement. Il a aussi signalé que la subvention du renforcement de système de santé a joué un rôle crucial en ce temps de pandémie ; il a demandé à Dr Youbi de donner plus d'importance à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH durant cette période ;
- Dr Bigdelli ; représentante de l'OMS au Maroc a précisé que l'OMS est toujours disponible pour collaborer avec le Ministère de la Santé et ses partenaires dans les différents domaines de son intervention, elle a souligné que deux domaines où il faudra coordonner avec d'autres sources de financement est possible notamment la chaîne de froid. L'Unicef par exemple avait reçu à travers USAID mais également OMS à travers Covax pour un montant de 500 000 dollars US pour chaque partenaire, elle a aussi signalé que comme pour les études l'OMS peut financer ou co-financer par exemple l'étude sur l'impact de vaccination ;
- Dr Youbi a signalé que la situation de la pandémie n'est pas stable (inquiétante) pour cela il faudra donner l'importance aux besoins prioritaires définis par le ministère de la Santé, il a aussi attiré l'attention que la situation des personnes vivant avec le VIH, les personnes atteintes de la Tuberculose et les populations vulnérables a été discuté pendant la séance du travail réalisée avec le Ministère de la Santé pour privilégier ces populations ;

Décisions prises et modalités de prise de décisions

- Validation de la demande accélérée à envoyer au FM par l'ensemble des membres ayant droit au vote mais également des domaines prioritaires identifiés par le ministère de la Santé

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 3 Présentation des travaux du comité de Veille stratégique

Résumé de la présentation et des questions traitées

Dr Alami Kamal, président du Comité de Veille Stratégique, a présenté une synthèse des travaux du Comité de Veille Stratégique pour le premier semestre 2021

Résumé de la présentation des travaux du CVS pour le premier semestre 2021 (voir annexe 3) :

- **2 Réunions ont été organisées du comité de Veille Stratégique**
 - Suivi des anciennes subventions VIH/TB (dernier trimestre 2020)
 - Adaptation du tableau de bord à la nouvelle subvention VIH/TB
 - Problématiques prioritaires : Discussion de la réclamation contre l'ALCS de Mme Milouda Choukri

1ère réunion :11 mars 2021

Plan d'action 2021 du CVS : Mise au point/suivi :

Activités	T1	T2	T3	T4
Réunions trimestrielles du CVS				

Visites de terrain				
Développement du Tableau de bord adapté à la nouvelle demande de financement				
Formation des membres sur le suivi stratégique des subventions du FM				

1. **Sélection du consultant pour la préparation du nouveau tableau de bord de la subvention VIH/TB 2021-2023 :**
2. Choix de la meilleure offre (CV, note méthodologique et l'estimation budgétaire)
3. Signature du contrat avec le consultant choisi

Deuxième réunion : 19 mars 2021

1. Etat d'avancement des anciennes subventions VIH/TB

Principaux constats à fin décembre 2020 :

- La mise en œuvre du plan d'action a été perturbée avec la crise de Covid 19 notamment les activités à caractère présentiel
- La majorité des indicateurs fixés ont été atteints, mis à part le dépistage VIH et les indicateurs MDR en 2020
- Avec un taux de décaissement de 96% et 88% respectivement pour VIH et TB sur les 3 ans
- La préparation et la validation de la nouvelle subvention 2021-2023 pour la continuité des interventions

Recommandations du CVS

- Assurer la continuité des mesures d'atténuation et de résilience mises en œuvre durant le Covid19 pour assurer les soins des PVVIH/tuberculeux
- Mettre en œuvre les mesures de rattrapage pour les retards accumulés ce dernier temps, surtout pour les activités de dépistage
- S'assurer que les PVVIH ainsi que les populations-clés seront intégrées dans la stratégie nationale de vaccination contre le Covid-19
- Accélérer la mise en œuvre des applications, notamment la gestion des rendez-vous pour éviter les perdus de vue et aussi la NADIS pour être opérationnel dans les centres de référents

2. Discussion de la réclamation contre l'ALCS de Mme Milouda Choukri

- ✓ La réception d'une réclamation de la part de Mme Milouda Choukri Ex-employée de l'ALCS accusant l'ALCS d'un licenciement abusif et du harcèlement sexuel d'un médecin cadre au sein de l'association
- ✓ Le CCM à informer l'UGFM pour leur demander des explications concernant cet incident
- ✓ Après la collecte de toutes les informations nécessaires, il s'est avéré que le licenciement de Mme Milouda a un lien avec des malversations de sa part et qu'elle est poursuivie en justice depuis octobre 2021.
- ✓ L'UGFM a informé le Fonds mondial concernant la situation
- ✓ L'UGFM continue les vérifications des dossiers comptables des autres sections de l'ALCS, mais également des autres SR.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :
<p>Suite à la présentation, un échange a eu lieu dont les principaux points abordés sont :</p> <p>Mme Boutaina ELOMARI, coordinatrice Nationale de la subvention VIH/TB du FM, a souligné que la problématique par rapport à la plainte de Mme Milouda Choukri a été prise au sérieux aussi bien par le CCM que par l'UGFM qui a fait aussitôt toutes les vérifications nécessaires de toutes les pièces comptables de la section de Casablanca mais également d'une grande partie des autres sections. Il s'est avéré qu'il y avait des malversations de la part de Mme Milouda dans différents projets de l'association dont un montant dans le cadre de la subvention du FM qui a été remboursé par l'ALCS. Pour le harcèlement sexuel, aucune plainte n'a été déposée pendant que Milouda faisait partie de l'ALCS. Elle accuse le médecin qui a mené l'audit à l'ALCS Casablanca. L'affaire est en justice suite à la plainte de malversations déposée par l'ALCS et le CCM sera tenu informé de la suite.</p>
Décisions prises et modalités de prise de décisions
Information du CCM par le PR et l'ALCS concernant la suite donnée à l'affaire estée en justice
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 4	Présentation de la mission de l'évolution du CCM
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>M. Oubnichou, Consultant chargé de la mission de l'Evolution du CCM a présenté une synthèse des résultats de sa mission.</p> <p>Résumé de la présentation des résultats de la mission de l'Evolution du CCM (voir annexe 4) :</p> <p><u>Le contexte :</u> Le Fonds mondial investit dans des stratégies pour éradiquer le VIH, la tuberculose et le paludisme, tout en renforçant des systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS). Les instances de coordination sont un élément central de ce modèle. Elles assurent la gouvernance des programmes du Fonds mondial aux niveaux des pays et des régions afin d'orienter et de garantir l'impact des activités.</p> <p><u>Les opportunités :</u> Après la phase pilote*, l'équipe du projet Évolution des ICN (initiative stratégique, 15 millions \$US, 2020-2023) travaillera avec environ 90 instances de coordination nationale et régionale, au moyen d'interventions hiérarchisées ayant vocation à améliorer leurs responsabilités principales.</p> <p><u>La réussite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instances équipées, harmonisées aux structures nationales • Procédures rationalisées, centrées sur les résultats des investissements • Meilleure gouvernance des défis sanitaires actuels et émergents <p><u>Les activités d'évolution ciblent quatre responsabilités clés</u></p>	

- Un suivi stratégique actif des investissements afin d'en garantir l'impact
- Une participation significative des groupes constitutifs et un partage d'information actif, en particulier avec la société civile et les communautés, afin d'orienter et de superviser les investissements
- Un positionnement efficace au sein des structures et des plateformes nationales existantes/émergentes, afin d'accroître l'efficacité des investissements liés à la santé
- Une mise en œuvre efficace des fonctions clés du Secrétariat des instances de coordination, afin de faciliter et maintenir la gouvernance de la santé

Niveau de priorité, domaines de responsabilité, objectifs et activités prioritaires :

Niveau de priorité	Domaines de responsabilité	Objectifs	Activités prioritaires
3	Suivi stratégique	Continuer à œuvrer pour que le CVS réalise sa mission de suivi stratégique de manière encore plus optimale	Engager un responsable du suivi stratégique/de la transition
			Accompagnement à distance pour former le responsable du suivi stratégique/de la transition et le comité de suivi stratégique
4	Participation	Réussir le renouvellement du CCM (pourvoir tous les postes, respecter la parité, renforcer les capacités des nouveaux membres)	Former les représentants de la société civile avant et après les réunions du CCM
			Faire participer les groupes constitutifs et coordonner l'élection des membres du CCM
1	1	Positionnement	Élaborer des options de positionnement et un plan stratégique de positionnement (consultant local)
			Allouer un accompagnement international afin d'examiner régulièrement la mise en œuvre du plan de positionnement
2	2	Opérations	Examiner les documents cadres et les aligner sur les principes du modèle évolué
			Former les membres de l'ICN en matière de direction et gouvernance éthiques
			Procéder à l'orientation des membres du CCM

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

- Importance d'intégrer la gestion des risques et le cofinancement à la mission du comité de Veille Stratégique ;
- Recommandation de ne pas engager une personne permanente pour le suivi stratégique, ainsi que le suivi du plan de transition, mais plutôt des possibilités de recruter des consultants pour des sujets précis prioritaires tels qu'ils seront identifiés par le CCM;

<ul style="list-style-type: none"> • Pour toutes les questions en relation avec le CCM, évolution autre, une demande d'éclaircissement doit être envoyée par écrit à Mme Veronica, Mme Raquel et à Mme Lilian ;
Décisions prises et modalités de prise de décisions
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 5	Approbation de la prolongation du mandat de la composition actuelle du CCM pour une année allant du premier aout 2021 au premier Aout 2022
Résumé de la présentation et des questions traitées	
<p>Pour des engagements inattendus de Pr Zoubida Bouayad, Dr Alami a présidé le reste de la réunion, il a demandé aux membres du CCM ayant droit de vote d'approuver la demande d'approbation de la prolongation du mandat de la composition actuelle des membres du CCM pour une année allant du premier aout 2021 au premier aout 2022</p>	
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :	
<p>Tous les membres présents à la réunion ont approuvé la demande de prolongation</p>	
Décisions prises et modalités de prise de décisions	
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance	

Point N° 6	Approbation et validation de la subvention régionale ALCS
Résumé de la présentation et des questions traitées	
Résumé de la présentation de la plateforme « AMSED » (voir annexe 6) :	
<p>Dr ELKHAMMAS, Référent de la subvention multi-pays FM, chargé du programme RdR auprès des PUD à l'ALCS, a présenté la subvention multi-pays région MENA dont son association est chargée de présenter la subvention. Il a présenté le contexte, les objectifs, le contenu et les résultats attendus.</p>	
Intitulé du projet :	
<p>Accroître la durabilité des services de prévention, de traitement et de soins du VIH de qualité pour les populations clés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord</p>	

Objectifs :

- **Créer la durabilité des services pour les populations clés dans les pays en transition d'une subvention du Fonds mondial.**
 - Activités mises en œuvre dans cinq pays : Maroc, Égypte, Jordanie, Liban et Tunisie
 - Activités différentes d'un pays à l'autre, en fonction de l'orientation thématique des partenaires, de leur environnement opérationnel et des progrès qu'ils ont accomplis dans la riposte nationale au VIH.
 - Partage des connaissances, de la collecte de données factuelles et des activités de plaidoyer mises en œuvre au niveau régional.

Domaines prioritaires :

- Accroître le financement national pour des services de prévention, de traitement et de soins du VIH de qualité pour les populations clés ;
- Aborder les obstacles liés aux droits humains, aux services VIH pour les populations clés afin de réduire les barrières structurelles d'accès aux services ;
- Améliorer la capacité des ONGs et des réseaux des populations clés à répondre à leurs besoins et à collaborer avec les systèmes de santé ;
- Développer et mettre en œuvre des modèles de prestations de services innovantes et durables.

Approche de la demande :

- Subvention de continuité du programme régional existant
- Nécessité de plus d'implication et de concertation avec les populations clés
- Développer une validation réussie de la demande de continuation, en veillant à ce que les activités produisent nécessairement un impact d'ici 2024.
- La conception de la subvention régionale devrait compléter les stratégies nationales existantes (PSN) pour éviter la duplication des activités du programme. Cette conception être guidée par des données à jour qui reflètent fidèlement le contexte régional et éclairent les priorités stratégiques.

Déroulement de la préparation :

- Avec l'appui du CCM-Maroc et du bureau de l'ONUSIDA-Maroc
- Processus inclusif, participatif et concerté
- Mobilisation des acteurs de lutte contre le Sida

Déroulement du processus :

- Atelier de concertation avec les populations clés le 20/02/2021
- Réunion de concertation avec les ONGs impliquées dans la mise en œuvre de la subvention actuelle le 22/02/2021
- Atelier de concertation national avec toutes les parties prenantes le 24/02/2021
- Plusieurs réunions du comité national de suivi et de coordination pour la finalisation de la soumission pays

Résultats :

- Proposition pays finalisée
- Consensus des ONGs acteurs de lutte contre le Sida
- Collectif d'ONGs impliquées dans la mise en œuvre (ALCS, AMPF, AMSED, ASCS, ASHUD, ITPC, LM-LMST, OPALS, RdR-Maroc)
- Une partie est réservée aux activités régionales menées par la PF MENA C+
- Aspect organisationnel inchangé :
 - Subvention régionale portée par la coalition MENA H
 - PR : Frontline AIDS (Pour la première année de la subvention)

- SR pays : ALCS

Domaines d'interventions :

Axe1 : Accroître la mobilisation des ressources des ONGs, des populations clés et améliorer leurs capacités techniques et de gestion

Axe2 : Élaborer, documenter, soutenir et promouvoir l'utilisation de modèles de prestations de services innovantes et durables dirigées par les communautaires.

Axe3 : Plaider en faveur d'un financement national pour la mise en place de services de prévention, de traitement et de soins du VIH de qualité destinés aux populations clés

Axe4 : Réduire les obstacles structurels, y compris la stigmatisation et la discrimination à l'égard des populations clés et améliorer leur accès aux services de santé.

Axe5 : Documenter les violations des droits de l'homme contre les populations clés et leur fournir des moyens d'y répondre.

Axe6 : Soutenir les processus et les réformes politiques en vue de l'élaboration de programmes de réduction des risques auprès des personnes usagères des drogues

Perspective de mise en œuvre :

- Comité de suivi et de coordination national
- Travailler en étroite collaboration avec le PNLS, le CCM, l'ONUSIDA et l'UGFM
- Intégration dans le cadre de performance national pour assurer une meilleure :
 - Complémentarité d'action
 - Suivi des deux subventions par le CCM
- Comité soutenu par une unité de gestion composé d'un Coordinateur, d'un gestionnaire de fonds, d'un responsable de suivi-évaluation et d'un logisticien

Budget :

Implementer	Current grant amount	% of SR allocation	New amount	% of SR allocation
AFEMENA	426,862	9%	475,000	9%
CARITAS	760,340	17%	780,000	14%
FOCCEC (RANAA)	470,326	10%	600,000	11%
ATL	593,779	13%	600,000	11%
SIDC	427,108	9%	500,000	9%
ALCS (Coalition Plus)	824,224	18%	1,100,000	20%
MENAHRA (MENA Rosa, MENAPUI)	775,994	17%	1,005,000	19%
ITPC-MENA	324,155	7%	340,000	6%
Sub-total SR/SSRs	4,602,788	Sub-total SR/SSRs	5,400,000	
PR management/TA	2,896,789	PR/PR transition/TA	2,100,000	
TOTAL	7,499,577		7,500,000	

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

- Dr Alami a précisé que L'ONUSIDA, L'UGPFM, le Secrétariat du CCM et les représentants des populations ont été impliqués dans toutes les étapes de la préparation de la demande de financement régional ;
- Félicitation des efforts déployés par l'ensemble des intervenants à ce processus notamment les représentants des populations clés ;

- Il a été précisé que la subvention régionale du FM vient en complémentarité avec les actions enregistrées dans la subvention nationale et aussi en harmonie avec les objectifs du plan national stratégique ;
- L'état de l'avancement de la subvention régional sera aussi suivi par le comité de Veille Stratégique du CCM afin d'optimiser les réalisations et les efforts ;

Décisions prises et modalités de prise de décisions

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N° 7 Divers

Résumé de la présentation et des questions traitées

Point 1 : M. Dadi a ajouté une question à l'ordre du jour concernant l'état d'avancement de la consultation sur la délégation des tâches ;

Mme Ibtissam ELKOUDRI, responsable du Programme VIH à la DELM, a précisé que le chantier de la délégation des tâches est un projet innovant pour l'amélioration de la prise en charge durant cette pandémie qui demande un effort important pour s'assurer que les tâches seront exécutées avec la même qualité et performance ;

Point 2 : Mme Boutaina a souligné que l'UGFM, PNLS, et le Secrétariat du CCM ont tenu une réunion de concertation avec les représentants des populations clés au CCM. L'objectif de la réunion était de partager avec eux le plan d'action global et détaillé de la subvention nationale ; d'autres réunions seront planifiées durant les semaines à venir

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Décisions prises et modalités de prise de décisions

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

ANNEXES (documents en pièces jointes) :

- Annexe 1 :** Présentation sur la nouvelle demande de financement C19RM et son état d'avancement ;
- Annexe 2 :** Présentation de la stratégie nationale Covid 19 et besoins du Ministère de la Santé
- Annexe 3 :** Présentation des travaux du Comité de Veille Stratégique ;
- Annexe 4 :** Présentation de la mission de l'évolution du CCM ;
- Annexe 5 :** Présentation de la subvention régionale de L'ALCS ;

PHOTOS :

